



Conseil d'Établissement

Bussigny - Villars-Ste-Croix

Séance du Conseil d'établissement du 5 avril 2017 à 20h15 à Villars-Ste-Croix - salle du Conseil Général

Présents	Amghar Naoual, communauté étrangère Cattano Nicole, municipale de Villars-Ste-Croix Cekerevac Cane, conseiller communal à Bussigny Chopard-Lallier Audrey, parent d'élèves de Bussigny De Coccola Antoine, parent d'élèves de Bussigny Emery Laurent, adjoint au Service des Affaires sociales et Jeunesse Jaques Pierre-Albert, conseiller communal à Bussigny Germanier Catherine, enseignante Kappel Philippe, parent d'élèves de Bussigny Narr Caetano Isabelle, parent d'élèves de Villars-Ste-Croix Puthod Jean-Marc, directeur Etablissement scolaire Roggo Christian, président de l'Union des Sociétés Locales Teodorescu Odile, enseignante Zingre Eric, enseignant
Excusés	Glardon Jean-Claude, municipal de Bussigny Trottet Grégoire, président société de gymnastique de Bussigny
Secrétaire	Bartolucci Marielle

1. Accueil

Nicole Cattano, Municipale, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement scolaire, à Villars-Ste-Croix.

Cane Cekerevac, Président, se présente brièvement car il était absent lors de la première séance et remercie pour la confiance accordée.

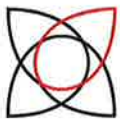
Un tour de table permet aux personnes absentes lors de la première séance de faire connaissance avec les autres membres.

2. Membres présent-es pour le quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.



4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2017

Le PV est accepté à l'unanimité et sera inséré sur le site internet.

5. Courriers

Pas de courriers reçus.

6. Organisation du workshop « brainstorming »

Avant que chacun ne commence à réfléchir sur des sujets à débattre au CES, Eric Zingre propose de relire le rôle et les compétences du Conseil d'établissement (art. 26, 27 et 28 du règlement du Conseil d'établissement), ceci pour éviter des thèmes qui ne feraient pas l'objet de la compétence du CES.

Le Président propose que les membres appartenant au même quart travaillent ensemble. Les idées sont reportées sur des post-it qui seront collés sur un tableau (voir annexe). Ensuite chacun mettra un point vert à côté des sujets qui lui semblent importants et un point rouge à côté de ceux qui ne lui paraissent pas (ou moins) intéressants.

Voici les thèmes proposés :

Représentants des autorités communales :

1. Visibilité du Conseil d'établissement scolaire dans sa globalité (se montrer, se faire connaître lors de manifestations à l'école ou ailleurs)
2. Devoirs surveillés et accompagnés
3. Nécessité d'une collaboration entre l'école et un travailleur social
4. Soutien du quart politique au niveau du financement des activités cadres (financement et faisabilité)
5. Planification des infrastructures et des ressources au niveau des communes lors du développement des nouveaux quartiers (prévoir, anticiper le nombre d'élèves, rajout de classes, etc.)

Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement :

1. Flyers pour les enfants avec répertoire des sociétés pouvant les accueillir
2. Soirée à thème sur le harcèlement
3. Analyse sur le besoin de faire des camps scolaires et éventuellement camps d'été (améliorations)
4. Prévention routière, pédibus
5. Action pomme, journée du lait
6. Portes ouvertes de l'établissement scolaire
7. Dans 2 à 3 ans, refaire le tour des cours scolaires pour se rendre compte de l'état des travaux qui avaient été discutés lors de l'ancienne législature

Représentants des parents d'élèves :

1. Harcèlement
2. Structures d'accueil (Villars-Ste-Croix : pas d'accueillante en milieu familial)
3. Représentativité d'un membre de BussiVillage au CES
4. Flexibilité des structures d'accueil selon les besoins de l'école et des parents
5. Le vivre ensemble (récréations, vestiaires)



6. Communiquer les rôles et responsabilités des parties prenantes de l'école pour que chacun puisse trouver sa place
7. Liste de contact des parents dans les classes (rappel, de la part de Eric Zingre et de Jean-Marc Puthod, des autorisations au niveau des transmissions de données)

Représentants des professionnels actifs au sein de la vie de l'établissement :

1. Augmenter la surface de la salle des maîtres de Dessous-le-Mont en profitant des travaux qui vont être exécutés prochainement
2. Cours de récréation : délimitation claire de la zone des cours de récréation
3. Comment le quart parents pourrait sensibiliser les parents d'élèves à la sécurité lors du trajet d'amenée des enfants à l'école (dépose des enfants devant l'école)

Les sujets ayant reçus le plus de points positifs sont :

- Vivre ensemble, aider nos enfants à vivre ensemble, communiquer les rôles et responsabilités des parties prenantes de l'école (10 verts/1 rouge)
- Travailler ensemble contre le harcèlement (9 verts/0 rouge)
- Comment le quart parents pourrait sensibiliser les autres parents à la sécurité (8 verts/1 rouge)
- Visibilité du CES, manifestations-participations (6 verts/0 rouge)
- Structures d'accueil (5 verts/0 rouge)
- Analyse des camps scolaires (6 verts/1 rouge)

7. Définition des priorités et plan d'action

Lors de la prochaine séance du CES, il est prévu de rediscuter des points ci-dessus et de mettre l'accent sur les 3 points qui semblent les plus importants.

Il a été convenu de revenir, dans 2-3 ans, sur les points qui sont retenus afin d'établir un compte rendu des résultats.

8. Divers et propositions individuelles

Jean-Marc Puthod propose de donner une explication plus détaillée sur le fonctionnement de l'école, lors d'une prochaine séance, pour avoir une meilleure vision et compréhension de l'organisation scolaire.

Il rappelle que le CES peut inviter des personnes externes pour avoir des informations/explications, par. ex. un Municipal des travaux, un Chef de service ou le Directeur de BussiVillage.

Les problèmes liés à la pédagogie et aux enseignants ne doivent absolument pas être traités lors des séances du CES, ces sujets concernent la Direction des écoles et la Direction générale de l'enseignement obligatoire.



Philippe Kappel informe qu'un préavis a été déposé au Conseil communal avec une grosse enveloppe budgétaire pour la réfection complète de la dalle de la toiture de la salle de gymnastique de Dessous-le-Mont. Celle-ci sera recouverte d'une nouvelle étanchéité et d'une nouvelle isolation avec un revêtement accessible aux piétons aménagée avec du mobilier urbain et jeux. Cane Cekerevac, qui fait partie de la commission technique, rappellera, à cette dernière, que le Conseil d'établissement a une volonté de regard sur les nouvelles installations dans les cours d'école. M. Cekerevac enverra le préavis à M. Puthod afin que ce dernier puisse lui donner ses commentaires sur la proposition de la Municipalité.

Eric Zingre suggère qu'il soit recommandé, lors de la séance de la commission, l'agrandissement de la salle des maîtres qui est extrêmement petite.

Christian Roggo établira, comme lors de la précédente législature, un flyers de présentation des diverses sociétés locales, à distribuer aux élèves.

9. Fixation de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu

Jeudi 15 juin 2017 à 20h15
salle de conférence du collège du Tombay, Bussigny

